



# 1<sup>er</sup> juillet à Amboise

TOUR DE FRANCE PARCOURS 2021

## COMMUNIQUÉ

Jun 2021

à l'attention des riverains de l'itinéraire du TOUR DE FRANCE



Du mercredi  
30 juin 20h  
au jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
16h

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
de 9h à 16h

Madame, Monsieur,

La 108<sup>ème</sup> édition du Tour de France passera par Amboise le jeudi 1<sup>er</sup> juillet. Cet événement sportif et festif nécessite des aménagements de circulation et de stationnement pour le bon déroulement de la course et pour la sécurité des coureurs et du public.

Attention, ce jour-là, Amboise, mais également les villes traversées par les cyclistes seront coupées, rendant les accès de l'est vers l'ouest difficiles. Il faudra contourner le parcours et prévoir du temps supplémentaire pour vos déplacements.

Vous habitez sur l'itinéraire de la course : rentrez impérativement vos poubelles ainsi que vos véhicules.

### STATIONNEMENT strictement INTERDIT

dans le périmètre de la course.

Mise en fourrière des véhicules.

### Ouverture de PARKINGS TEMPORAIRES

avenue de Tours, boulevard Anatole France (face à l'école J. Ferry) et plateau des Châtelliers.

### CIRCULATION INTERDITE

pour tous les véhicules sur l'itinéraire de la course.

**TRAVERSÉE INTERDITE** (sauf piétons) tout au long de l'itinéraire Tours-Châteauroux dont Amboise.

Vous habitez au nord d'Amboise : pour aller à Tours, il faudra rejoindre la route N10 (Monnaie / Château-Renault).  
Vous habitez au sud d'Amboise : pour aller à Blois, vous devrez contourner l'itinéraire en passant par Tours.

### CENTRE-VILLE PIÉTON

### ÎLE D'OR INTERDITE AUX VÉHICULES

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de notre sincère considération.

Jacqueline MOUSSET,  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire d'Amboise  
en charge de la voirie

Thierry BOUTARD,  
Maire d'Amboise  
Président de la Communauté de Communes  
du Val d'Amboise



# Jeudi 1<sup>er</sup> juillet à Amboise

**TOUR DE FRANCE PARCOURS 2021**

Passage de la caravane vers 12h

Passage des coureurs vers 14h30

Circulation et stationnement réglementés



**Du mercredi  
30 juin 20h au  
jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
16h**

**STATIONNEMENT STRICTEMENT INTERDIT**

dans le périmètre de la course

**Mise en fourrière des véhicules**

**OUVERTURE DE PARKINGS TEMPORAIRES**

av. de Tours, bd Anatole France et plateau des Châtelliers

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
de 9h à 16h**

**CIRCULATION INTERDITE**

pour tous les véhicules sur l'itinéraire de la course

**TRAVERSÉE INTERDITE** (sauf piétons) tout au long de l'itinéraire Tours-Châteauroux dont Amboise

Renseignements et arrêté municipal : [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

